

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Maladie Dentaire Optique Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9461 Société : 90515

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BELEM KADEM MOHAMMED

Date de naissance : 05-03-1965

Adresse : HABIB TUTTLE

Tél. : 0660371092 Total des frais engagés : 2500 Dhs

Autorisation CNDP N° AA-215 / 2019

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/08/2021

Nom et prénom du malade : Dr. Mohamed ALLAL BEN ABDELLAH Age: 14 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : 105 AV. 2 Mars - Casablanca

Tel: 05 22 83 50 67 Gsm: 06 61 32 82 11

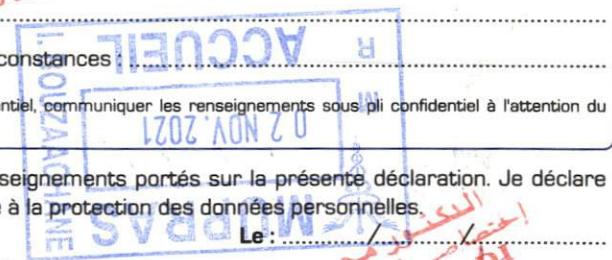
En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12 AOUT 2021	Ce		20000	DR. MOHAMMED MADI OPHTALMOLOGISTE 105, AV. 2 Mars - Casablanca Tél. : 06.22.83.50.61 - GSM : 06.61.52.82.11

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Optique Beau Coin Moudiboukta Bloc (J) N°70 Casablanca Gsm: 06 25 27 25 92	31/8/21					2300 Dhs

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

# Optique Le Beau Coin

Patente N° 36612797 - I.F : 50791172 - R.C : 335648

INPE : 001719172 - ICE : 00179006000087

Bd Moudibokita Bloc (j) N°70- Casablanca

Facture N° 1758

Casablanca le 31/08/2021

Mr: ..... Béchir El Mekdad A.L.A.N.

VL:	110 Dhs	
OD:	110 Dhs	Optique Le Beau Coin Bd Moudibokita Bloc (j) N°70 Casablanca Gsm: 06 25 27 25 92
OG:	110 Dhs	
VP:		
OD:	110 Dhs	
OG:	110 Dhs	
Monture:	110 Dhs	
Verres:	110 Dhs	
Total:	220 Dhs	
Arrêtée la présente Facture à la Somme de Le Beau Coin Bd. Moudibokita Bloc (j) N°70 Casablanca Gsm: 06 25 27 25 92		



**Docteur Mohammed MADI**  
**OPHTALMOLOGISTE**

Diplômé de la Faculté de Médecine de Rabat  
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Ancien Ophtalmologiste des Hôpitaux  
Bouafi et My Youssef de Casablanca

Microchirurgie de la Cataracte - Strabisme - Rétine  
Angiographie - Laser



الدكتور محمد الماضي  
اختصاصي في أمراض و جراحة العيون  
خريج كلية الطب بالرباط  
عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون  
طبيب اخصاصي سابق بمستشفيات  
بوافي و مولاي يوسف بالدار البيضاء  
جراحة اجلالة - حول العين - الشبكة  
خطبيط أوعية الشبكة - الليزر



INPE 091096149

I.C.E.: 001751624000054

Casablanca, le ... 12 août 2021

**Enf. BELEMKADEM Alaa**

Monture + verres correcteurs  
Organiques Antireflets

OD = - 0.25

OG = - 0.25

Optique Le Beau Coin  
Bd. Moudiboukta Bloc (J) N°70  
Casablanca  
Gsm: 06 25 27 25 92

Optique Le Beau Coin  
Bd. Moudiboukta Bloc (J) N°70  
Casablanca  
Gsm: 06 25 27 25 92

Dr. M. MADI  
Ophtalmologiste  
Résidence AYMANE II - 105, Av. 2 Mars (Angle Bd. Moulay Driss 1<sup>er</sup>) - App. N° 2 - 1<sup>er</sup> Etage - Tél. : 05 22.83.50.61 - Urgences : 06 61.52.82.11  
Tél: 05 22 83 50 61 - Gsm: 06 61 52 82 11  
105, AV. 2 MARS - CASABLANCA

E-mail : madiophta@icloud.com